



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
...
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 7 mai,

Le Conseil Municipal de la commune de TREBONS SUR LA GRASSE, était réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur John STEIMER,

Président : M. John STEIMER

Présents : M^{mes} Marie CARRION, Mireille ROQUES, Marielle CUINET, Angela CALMONT, MM. Sébastien NEROCAN, Didier LAURENS, Daniel PIQUES, Jean ARHAINX, John STEIMER

Procuration : De M^{me} Karine LEYDIER à M^{me} Marie CARRION

Secrétaire de séance : M^{me} Angela CALMONT

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

Un scrutin a eu lieu, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire : M^{me} Angela CALMONT

Ouverture de la séance à 20h40

Ordre du jour

Le compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2019 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Délibération n° 18-2019 portant sur le choix d'un prestataire pour la validation d'une étude géotechnique concernant le projet de construction de l'atelier municipal

Dans le cadre de la construction de l'atelier municipal, il a été demandé à plusieurs sociétés de présenter une proposition de prix pour l'étude géotechnique pour le projet de construction de l'atelier municipal.

Après étude desdites pièces, le conseil municipal délibère et décide de retenir le devis le mieux-disant :

GEOBILAN – 29 Rue d'Occitanie – 31820 PIBRAC

Le montant du devis s'élève à **1 780,00 € HT** (Mille sept cent quatre-vingts euros), soit **2 136,00 € TTC** (Deux mille cent trente six euros).

Le paiement sera effectué par la commune directement au fournisseur.

Cette opération est prévue au BP 2019, Article 2313/225 de la section investissement.

Un courrier sera envoyé aux prestataires non-retenus.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le choix d'un prestataire pour la validation d'une étude géotechnique concernant le projet de construction de l'atelier municipal.

Autorisation d'inscription d'un enfant de TOUTENS à l'école maternelle de TREBONS, avec mise en place d'une convention avec la mairie de TOUTENS

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents l'inscription d'un enfant de TOUTENS à l'école maternelle de TREBONS à la rentrée 2019-2020.

Organisation des élections européennes du 26 mai 2019

Président : M. John STEIMER

Vice-Présidente : M^{me} Marie CARRION

Secrétaire : M^{me} Karine LEYDIER

Les assesseurs sont désignés par l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

Préparation de l'inauguration de la nouvelle mairie

Le nettoyage et la mise en place seront assurés par les membres du Conseil Municipal.

Questions diverses

- Le toit de l'école maternelle a été réparé par la société ERS.

Clôture de séance à 22h00

Le Maire certifie que le compte-rendu a été affiché à la Mairie le 11 mai 2019 et que la convocation avait été faite le 30 avril 2019.

La secrétaire de séance